

ROYAUME DU MAROC
SOCIETE CASABLANCA AMENAGEMENT SA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
(SÉANCE PUBLIQUE)

Le Jeudi 16 Avril 2015 à 10H00, il sera procédé, au siège de la société CASABLANCA AMÉNAGEMENT SA sis à l'adresse ci-dessous, à l'ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert sur Offres de prix ayant pour objet la réalisation des prestations ci-dessous désignées.

N° Appel d'Offres	Désignation des prestations	Estimation du coût des prestations	Cautonnement provisoire	Frais de dossier	Visite des lieux
60/2015/COR-AD-01	La réalisation des travaux de réaménagement et de réfection de la corniche d'Ain Diab, tronçon : Mégarama – Hôtel Suisse	2.400.000,00 Dhs TTC	Trente mille (30.000,00) Dirhams	Deux cent (200) Dirhams (*)	Jeudi 02 Avril 2015 à 10H00

(*) Le paiement des frais du dossier est effectué :

- au compte bancaire de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA ouvert à la Banque Populaire Centre d'Affaires Espace Porte d'Anfa à Casablanca sous le RIB n° 190780212119524101001451 (Code Swift : BCPOMAMC). Les frais de virement sont à la charge du candidat.
- ou par chèque bancaire établi au nom de la société « CASABLANCA AMENAGEMENT SA ».

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au bureau d'ordre de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé **pour consultation** sur le portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation et aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des marchés fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la société CASABLANCA AMENAGEMENT ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Ce Règlement des marchés est téléchargeable sur le site web de la Société (www.casa-amenagement.ma).

Une visite des lieux **obligatoire** sera organisée à la date et heure fixées ci-dessus.

Les échantillons et documents techniques demandés au niveau du règlement de la consultation de l'Appel d'Offres doivent être déposés contre accusé de réception dans un site à déterminer par le Maître d'Ouvrage lors de la visite des lieux, au plus tard le jour ouvrable précédant la date fixée pour la séance d'ouverture des plis.

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir sous plis fermés et cachetés, adressés à :

Monsieur le Directeur Général de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA
Casablanca Marina, Tour Crystal 2, 10^{ème} étage, Casablanca

par courrier recommandé avec accusé de réception ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la Société ou remis au Président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons, documents techniques et les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.

Pour toute information supplémentaire veuillez contacter le bureau d'ordre de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA : Tél 0522 39 23 00 / Fax 0522 39 01 00